

République Française
Département du Rhône
Commune de Chaussan

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Mercredi 09 avril 2025

Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
14	12	14

L'an deux mille vingt-cinq le mercredi 09 avril à 20h00, le Conseil Municipal de la Commune de CHAUSSAN, régulièrement convoqué le 04 avril 2025, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil municipal, lieu de réunion ordinaire, sous la présidence de Monsieur Luc

Chavassieux Maire

La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la mairie le vendredi 04 avril 2025.

Membres présents : M Chavassieux Luc, Mme Blanc Anik, M Guyot Didier, Mme Besson Chantal, M Rolland Alain, Mme Duroch Aline, Mme Raboisson Croppi Laurence, M Charvolin Jean-Jacques, Mme Martini Laurence, M Grange Christophe, M Langlet Pascal, M Aymard Nicolas

Pouvoirs :

Mme Bertelle Emilie donne pouvoir à Mme Anik Blanc

M Furnion Pascal donne pouvoir à M Pascal Langlet

Secrétaire de séance : M Alain Rolland

D2025_015 – DRAC - Aménagement intérieur et mobilier

Madame Anik blanc présente l'aménagement intérieur et le mobilier de la médiathèque qui sera située dans le Tiers Lieu Osmose.

Dans le cadre du concours particulier de la DGD pour les bibliothèques publiques, l'Etat, à travers la Direction régionale des Affaires Culturelles (DRAC) est susceptible de financer le projet.

L'état d'avancement du dossier est suffisant pour permettre de solliciter le financement de la DRAC dont le plan de financement s'établirait comme suit :

Envoyé en préfecture le 11/04/2025

Reçu en préfecture le 11/04/2025

Publié le

ID : 069-216900514-20250409-2025_015-DE

DEPENSES (€ HT)			
Descriptif	Montant HT	Descriptif	Montant HT
Frais d'études d'aménagement intérieur	- €		
Mobilier (estimatif APD)	58 953.30 €		
Signalétique	- €		
Matériel d'exposition	- €		
Scénographie Intérieure	- €		
...	- €		
	- €		
TOTAL PREVISIONNEL	58 953.30 €		
		Fonds propres	35 371.98 € 60%
		Etat - DGD	23 581.32 € 40%
		Etat - DSIL	- € 0%
		Département	- € 0%
		Région	- € 0%
		FEDER	- € 0%
		LEADER	- € 0%
		Autre	- € 0%
		TOTAL PREVISIONNEL	58 953.30 € 100%
TOTAL GENERAL	58 953.30 €	TOTAL GENERAL	58 953.30 €

Le conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

Approuve le projet

Sollicite une subvention de la DRAC Auvergne Rhône Alpes dans le cadre de l'équipement mobilier matériel

Approuve le plan de financement prévisionnel tel qu'indiqué ci-dessus

Autorise monsieur le Maire à signer tout document afférent à ce dossier

Ainsi faite et délibéré, les jour, mois et an susdits

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme

Vote
Unanimité

Le Maire
Luc Chavassieux

